



Contexte

Il existe aujourd'hui 4 routes des vins en Bourgogne :

- La Route des Grands crus
- La Route touristique des Grands vins
- La Route des vins Mâconnais – Beaujolais
- La Route des vignobles de l'Yonne.
- L'itinéraire entre Pouilly-sur-Loire, dans la Nièvre, et Sancerre.

Un important travail a été réalisé sur ces itinéraires, notamment à travers la remise en état de la signalétique directionnelle, la création de la Route des Grands vins, la définition d'un plan global de signalétique des appellations et la création d'une structure de gestion par route. Mais, des problèmes demeurent et plusieurs facteurs limitent le développement de ces itinéraires.

Les acteurs de la filière se sont donc réunis autour d'un projet fédérateur : la Route des Vins de Bourgogne.

L'objectif est de :

- Rendre les itinéraires existants et le vignoble bourguignon plus lisibles pour les touristes
- Réunir les acteurs de la filière autour d'un concept fédérateur et simple
- Retenir plus longtemps les touristes et augmenter leurs consommations
- Amener aux itinéraires existants des outils spécifiques et un cadre de développement.

Contenu

Fondamentalement :

- Le niveau régional intervient sur la coordination des routes et itinéraires existants, la promotion et la mise à disposition aux acteurs locaux d'un ensemble d'outils
- Le niveau local (les routes) intervient sur la mobilisation des acteurs et la réalisation d'aménagements d'amélioration.

Cette Route des Vins ne remplace pas les routes et itinéraires existants mais vient en complément pour les mettre en cohérence et leur apporter lisibilité et cadre de travail.

5 thèmes de travail sont retenus

- **L'aménagement de la Route des Vins :**
 - Créer des circuits de promenade pédestre courts autour des itinéraires routiers existants
 - Tester sur la Route des Grands Crus la mise en place en saison d'une navette touristique (cf. chantier C15)
 - Mettre en place le logo national sur les 4 itinéraires existants
 - Développer le fleurissement des villages.





- **L'accueil et l'information :**
 - Inciter à la mise en place d'outils technologiques spécifiques d'information touristique (embarquée ou sur site)
 - Éditer une carte de « la Route des Vins de Bourgogne » et de ses itinéraires servant à l'accueil et une brochure pour la communication d'appel
 - Rééditer les documents d'information de chaque route en les harmonisant progressivement
 - Identifier et équiper les offices de tourisme et syndicats d'initiative thématiques et définir un cahier des charges
 - Développer l'opération « De vignes en caves » et la remise du diplôme d'ambassadeur des vins de Bourgogne aux touristes.
- **L'animation**
 - Développer les fêtes et événementiels locaux
 - Faire connaître les fêtes et événementiels locaux : opération « Bourgognes en fêtes ».
- **La promotion**
 - Mettre en œuvre le plan de communication régional spécifique.
- **La formation et la coordination des acteurs**
 - Former les acteurs du tourisme à la connaissance des vins de Bourgogne
 - Former les caves aux contraintes d'accueil des touristes à partir du guide technique du tourisme viti-vinicole d'ODIT-France
 - Mettre en place un observatoire du tourisme viti-vinicole.

Organisation

Le pilotage du chantier est assuré par le comité régional du tourisme.

Un groupe de suivi du chantier l'accompagne. Il est constitué :

- des 4 comités départementaux du tourisme,
- des associations de gestion des routes et itinéraires existants,
- du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne.